jugeait incapable d'arriver à l'École navale, ou bien M. Thomieu avait appris quelque chose de grave sur son compte. Et alors il repassait dans son esprit les petites peccadilles dont toute conscience d'écolier est plus ou moins chargée. Des choses qu'il avait trouvées singulièrement plaisantes lui apparaissaient avec une effrayante gravité. Entre camarades, il avait appelé M. Thomieu, Thomieu tout court, ou le vieux Thomien, ou le père Thomieu, il s'était publiquement vanté de n'avoir pas peur de lui; il avait appelé Tonquin « poule mouillée », parce qu'il n'allongeait pas un bon coup de pied au maître de pension quand ce dernier lui tirait les oreilles. Il avait irrévérencieusement comparé le crâne chauve et allongé de M. Thomieu, avec sa teinte pourprée, aux « œufs de Pâques » que l'épicier avait exposés devant sa porte vers la fin du carême. Depuis ce temps, les écoliers n'appelaient plus M. Thomieu que l'*œuf de Pâques*. M. Thomieu connaissait peut-être ce sobriquet; on lui en avait peut-être désigné l'auteur. Quelle vengeance ne tirerait-il pas d'une insulte aussi grave!

Et alors, le héros de tant d'aventures terribles, cet énergique Robinson qu'aucun malheur n'avait pu abattre, et qui était sorti victorieux de tant d'épreuves redoutables, s'enfuit désespéré à la cuisine pour demander un asile à Lisabeth. Au moment où il fit son apparition, Lisabeth plumait un canard.

Le pauvre enfant avait si complètement perdu l'esprit, qu'il se jeta tout en larmes dans les bras de la bonne femme, et se cacha la tête dans son tablier. Quand elle lui demanda ce qu'il avait, et qu'il voulut répondre, il tourna vers elle un visage si complètement couvert de plumes et de duvet, que Lisabeth ne savait plus si elle devait rire de son étrange figure ou pleurer de son désespoir. D'ailleurs, il ne put jamais lui expliquer ce qu'il avait, par la raison toute simple que lui-même ne se rendait pas bien compte. (*A suivre*).

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie textile en Angleterre pendant les onze premiers mois de 1886

L'*Économiste français* vient de publier et de commenter les résultats donnés par le commerce extérieur du Royaume-Uni, pendant les onze premiers mois de 1886. Nous extrayons la partie qui concerne plus spécialement l'industrie textile.

Les matières premières textiles, introduites pendant la période susdite pour une valeur de 63.411.423 liv. st. présentent, comparativement aux importations de 1885, les différences suivantes: Le coton a gagné 19.2 0/0 en quantité et perdu en valeur 2,7 0/0: le chanvre a perdu 26,4 0/0 en quantité et 27.5 0/0 en valeur; le lin a perdu 19,7 0/0 en quantité et 25,3 0/0 en valeur; le jute a perdu 6,9 0/0 en quantité et 7.4 0/0 en valeur; la soie a gagné 28.8 0/0 en quantité et 25 1 0/0 en valeur; la laine a gagné 16,4 0/0 en quantité et 3,5 0/0 en valeur. En résumé, les importations de matières brutes textiles se sont accrues de 471.904 liv. st.

Nous compléterons ces indications par le tableau détaillé de l'importation du coton et de la laine.

Importations des cotons:

		1885	1886
Provenances:			
Etats-Unis	qtx	7.895.857	9.598.911
Brésil	»	297.862	232.758
Egypte	»	1.227.046	1.161.367
Indes anglaises	»	1.264.829	1.783.959
Autres pays	»	143.499	135.956
Total	qtx	10.829.093	12.912.951
» Valeur liv. st.		31.001.888	31.828.841

Importations de laines:

		1885	1886
Provenances:		—	—
Pays d'Europe liv. poids		45.232.910	54.653.254
Possess. anglaises sud Afrique	»	43.775.655	55.462.213
Indes anglaises	»	23.685.650	32.102.476
Australie	»	340.384.241	376.830.367
Autres pays	»	20.211.708	30.072.671
Total. liv. poids		473.290.164	549.120.971
» Valeur liv. st.		19.860.871	20.551.266

Les objets fabriqués dont l'importation a augmenté sont: les fils de laine; les tissus de laine; les tissus de soie mélangés et les articles en soie autres que les rubans et les tissus de soie pure

L'importation totale des tissus de soie pure est évaluée à 5 275 341 liv. st. en 1885, et 5.248 522 liv. st en 1886. La part de la France, dans cette importation, est de 3 527.843 liv. st. en 1885, et de 3.241.137 liv. st. en 1886. La Hollande vient après nous, avec un mouvement de 1.872.347 liv. st. en 1886.

L'importation des tissus de coton a diminué.

Voici le tableau de l'exportation des fils et tissus.

Exportation des fils et tissus:

	1885	1886
Fils de coton liv. st.	10.881.056	10.631.767
Tissus de coton »	50.600.154	52.792.131
Fils de jute »	248.902	253.071
Tissus de jute »	1.783.929	1 641.604
Fils de lin »	904.546	856.198
Tissus de lin »	4.576.112	4.843.607
Fils de soie »	337.307	394.646
Tissus de soie »	1.813.576	2.070 125
Fils de laine »	4.067.256	4.087.636
Tissus de laine »	17.212.982	18.696.346
Fils d'alpaga, mohair, etc. »	1.086.496	1.281.959

NOUVELLES MILITAIRES

Promotions. — M. Le Joindre, chef de bataillon au 73e de ligne est promu lieutenant-colonel. M. Choquard, capitaine adjudant-major au 93e de ligne, est promu chef de bataillon. M. Grandjean, récemment promu chef de bataillon, est affecté au 73e de ligne.

M. Rivet de Chaussépierre, récemment promu chef de bataillon est affecté au 73e de ligne. M. Vivenot, lieutenant-colonel à l'état-major particulier de l'artillerie, président de la commission d'expériences de Calais est promu colonel et maintenu dans son emploi actuel.

M. Guillaume, chef de bataillon au 73e de ligne, passe au 4e régiment de tirailleurs algériens.

M. Barthal, capitaine en 2e, adjoint au commandant de l'artillerie de Maubeuge, a été classé à la 10e batterie du 21e régiment, et désigné pour être officier d'ordonnance du général Gillé. M. Bouxen, chef d'escadron au 27e régiment d'artillerie, a été classé au 29e régiment. M. Gourgaud, chef d'escadron du 15e régiment d'artillerie, a été classé au 21e régiment.

M. Bronchez, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital militaire de Maubeuge, passe à Rouen.

M. Mages, officier d'administration de 1re classe à l'hôpital de Lille, est promu au grade d'officier d'administration principal et maintenu à son poste.

PETITE CHRONIQUE

Denis Papin

Le temps est aux statues; on en érige un peu partout; tantôt, il est vrai, à des hommes dignes de posséder un piédestal, mais aussi, bien souvent, à des personnalités qui n'ont nullement mérité cet excès d'honneur.

Une fois par hasard, on est tombé juste, et Denis Papin, qui le premier connut toute la force motrice de la vapeur, va avoir, dimanche, à Paris, dans la cour du conservatoire des Arts et Métiers, sa statue inaugurée.

Cette œuvre est due au ciseau d'Aimé Millet.

Dadis Papin eut une existence assez agitée; né à Blois en 1647, il exerça d'abord la médecine, prit ensuite ses grades à Paris, puis s'occupa de mécanique, devint l'aide de l'astronome et mathématicien hollandais Huyghens, puis passa en Angleterre avec Boyle, revint en France et, forcé de s'expatrier, lors de la révocation de l'édit de Nantes, se dirigea vers l'Allemagne et devint professeur de mathématiques à l'université de Marbourg.

C'est en Allemagne que Papin publia divers ouvrages ayant trait à la vapeur d'eau considérée comme force motrice, et la *dissertation sur la manière d'amollir les os et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps et à peu de frais avec la description de la machine*. Cette machine était un vase, hermétiquement clos, servant à retirer des os la gélatine, et connu depuis sous le nom de *marmite de Papin*.

En 1707, poursuivant ses belles études, notre inventeur fit construire, sur la Fulde, un bateau à roues mues par une machine à vapeur.

La puissance de la vapeur, comme force utilisable, était démontrée.

* *

Depuis lors, que de chemin parcouru! d'habiles travailleurs ont poursuivi l'œuvre de Papin; la vapeur a pris son essor et, donnant à l'industrie une extension considérable, elle s'est répandue partout.

Roubaix, pour sa part, posséda sa première machine à vapeur vers l'année 1820. Les industriels qui se servirent, tout d'abord, de cette force nouvelle, dans notre ville, furent MM. Grimonprez, père et fils. Leur exemple fut suivi rapidement par les fabricants et par les filateurs. Et, quelques années plus tard, le nombre des machines était monté à quarante neuf.

* *

Aujourd'hui, ce nombre, peut-être considérable pour l'époque, s'est singulièrement accru. Beaucoup d'industries secondaires emploient la vapeur. Il y a, à Roubaix, plus de 250 machines à vapeur, donnant une force nominale d'à peu près 10.000 chevaux.

Il y a dix ans, en 1876, un relevé officiel des machines à vapeur à Roubaix, donnait une force totale de 7144 chevaux de vapeur nominale.

C'est pourquoi, au jour de l'inauguration de sa statue, nous devrons à Denis Papin, qui en reprit d'employer la vapeur comme force, qui fut, j'oserai dire, le père de notre industrie moderne et, en tous cas, une illustration véritable, un hommage et un souvenir.

JEAN DE ROUBAIX.

CHRONIQUE LOCALE

Nous avons la douleur d'apprendre, au moment de mettre sous presse, la mort du Frère Emétère, directeur de la communauté Saint-Pierre Saint-Paul à Lille, ancien directeur de écoles chrétiennes de Roubaix, ancien membre de notre Conseil municipal.

Nous rappellerons les titres du Frère Emétère à la reconnaissance de tant de Roubaisiens. L'heure avancée ne nous permet pas de le faire aujourd'hui.

Ses funérailles auront lieu mardi, à neuf heures, dans la chapelle du noviciat d'Annappes.

Les Ecoles libres. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le succès a couronné les sacrifices que bon nombre d'entre eux se sont imposés pour venir en aide à l'œuvre si importante et si appréciée des Ecoles libres catholiques.

En effet, le compte-rendu de l'exercice du 31 mars 1885, au 31 mars 1886, établit le parallèle suivant:

Au 31 mars 1885 il y a avait dans les écoles libres: 2618 garçons; 2771 filles; 2329 enfants dans les asiles, soit 7118 élèves.

Au 31 mars 1886 les mêmes écoles contenaient: 2171 garçons; 2933 filles; 2335 enfants dans les asiles, soit 7,439.

L'augmentation a donc été de 321 élèves.

La série des quêtes qu'on fait chaque année, à la même époque, au profit des écoles libres, dans toutes les paroisses de la ville, commence dimanche 16 janvier par l'église Saint-Martin. Les dames patronnesses de l'œuvre feront le quête aux messes de 8 heures et de 9 heures, à la grand'messe et à la messe de midi. Une quête sera également faite, le même jour, en l'église Saint-Joseph à la messe de huit heures, à la grand'messe et à la messe de onze heures et demie.

Chronique colombophile. — Nous avons publié dernièrement la circulaire ministérielle établissant les conditions imposées aux sociétés colombophiles qui désireraient prendre part au *Concours militaire* de 1887.

De ces conditions, il en est plusieurs que ne pouvait accepter la Fédération Roubaisienne.

Aussi adressa-t-elle au ministère de la guerre par l'organe de son Président, M. Emile Werts une réclamation concernant la *nationalité* des amateurs et les *entraînements*.

Voici la réponse qu'elle vient d'en recevoir:

« Paris, le 6 janvier 1887.

» Le ministre de la guerre, à M. Weerts, président de la Fédération colombophile de Roubaix.

» Monsieur, en réponse à votre lettre en date du 25 décembre 1886, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je me verrais, avec un très vif regret, privé du concours des sociétés colombophiles de Roubaix. J'attache en effet un grand prix aux services qu'elles pourraient rendre en temps de guerre à l'armée. Toutefois il ne m'est pas possible de donner satisfaction à la réclamation de la Fédération roubaisienne, en modifiant une instruction à laquelle je viens de donner mon approbation.

» Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» Pour le ministre et par son ordre:

» le général, chef d'état-major général,

» (*Signature illisible.*)

Arrestations de samedi. — *Deux voleurs, un mendiant.* — Enfin on commence à dénicher des voleurs: c'est une nouvelle qui sera bien accueillie du public roubaisien, que Messieurs les escarpes ont déjà tant éprouvé.

Le premier est un domestique de ferme âgé de 19 ans, Charles P..., habitant la rue des Anges. On l'accuse d'une soustraction de treize francs dont il aurait allégé le comptoir des époux Wolf, cabaretiers rue Turgot.

La second est inculpé de complicité dans un vol d'une pièce de toile bleue et... d'un pain. La véritable voleuse est une journalière de nationalité hollandaise, la femme Dop-Dienke qui est en fuite. Son complice, arrêté, est un carrossier de la rue Turgot, René de R...

Un vieillard, Pierre V..., mis en état d'arrestation pour flagrant délit de mendicité, partira à Lille par le même convoi que les deux premiers.

Toufflers. — Un vagabond, Jules B... déjà condamné pour fraude, il y a quelques mois, vient d'être arrêté pour attentats à la pudeur commis sur une fillette d'une dizaine d'années.

La gendarmerie de Wattrelos a amené ce triste sire samedi à Roubaix d'où il a été dirigé vers Lille.

LILLE

Le téléphone Paris-Bruxelles. — Les expériences de téléphonie continuent presque chaque jour entre Paris et Bruxelles; on veut s'assurer du parfait fonctionnement de la ligne avant de la mettre à l'usage du public.

Depuis deux ou trois jours, les communications téléphoniques entre Paris et Bruxelles se font dans les conditions les plus satisfaisantes; la voix se perçoit aussi distinctement que dans les communications téléphoniques entre les bureaux d'une même ville. Rien ne laisse à désirer et il semble que le problème de la téléphonie à très grande distance soit définitivement resolu.

La ligne téléphonique entre Paris et Bruxelles va être, sous peu de jours, mise à la disposition du public.

Souscriptions du Comité libre de charité. — La troisième liste a produit 3,535 fr. qui joints aux listes précédentes donnent un total de 20,860 francs.

Les sommes recueillies seront distribuées par les soins des sœurs de St-Vincent-de-Paul, dans tous les quartiers de la ville suivant les besoins des indigents.

Tentative d'incendie à la préfecture. — On a trouvé samedi après-midi, dans le jardin de la préfecture, une bouteille contenant une matière explosible et inflammable; cette trouvaille a causé un certain emoi à la préfecture. On a prévenu immédiatement la police qui a commencé une enquête.

Un vol important. — La nuit dernière, des voleurs ont brisé la devanture de la vitrine de M. Dosse, bijoutier-horloger de la ville, rue des Arts, et ont enlevé une vingtaine de montres en or; ce n'est que ce matin que M. Dosse s'est aperçu du vol. Une montre a été retrouvée sur le trottoir.

M. Dosse a déposé une plainte à la police, mais il n'a pu indiquer les numéros d'ordre de ces montres. Ceci est très regrettable car les recherches de la police seront très difficiles.

Vol à l'américaine. — Le vol à l'américaine réussit toujours, c'est réellement incroyable.

Vendredi encore, vers 3 heures de l'après-midi, un homme de peine d'une maison de commerce venant de toucher une somme de 3.000 francs à la caisse Verney Decroix, pour la paie des ouvriers, avait demandé de préférence des pièces de 5 francs en argent. Les sacoches était assez volumineuses. Rue des trois Molettes il fit la rencontre de deux individus également porteurs de sacoches assez lourdes; ils étaient d'origine anglaise. On entre, en conversation; on va prendre une consommation; il faut des cigares.

L'homme de peine se charge de faire la commission; mais on lui demande, comme garantie de faire l'échange de sa sacoche contre celle des deux dions qui, moins lourdes, renferment de l'or et des billets de banque.

Le niais est persuadé qu'il ne perdra rien en change.

Il va donc chercher des cigares rue d'Angleterre. A son retour dans un cabaret de la rue des Trois Mollettes, les deux gredins avaient disparu avec ses trois mille francs, la sacoche qu'il avait prise en garantie renfermait 15 francs en monnaie de billon. La victime de cette escroquerie ne veut pas avouer qu'elle a été trompée; elle prétend qu'elle a été volée et que c'est dans la lutte qu'elle a pris la sacoche de l'un des escrocs.

La scène s'est certainement passée telle que nous l'indiquons.

NORD

Gruson. — M. Libert, maire de Gruson, près Cysoing, a trouvé, la nuit dernière, sa basse-cour dépourvue de deux magnifiques paons.

Le voleur est connu: il rode continuellemen sur la frontière, et les rapts de volailles constituent ses seuls moyens d'existence.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — On annonce la candidature de M. Ribot pour l'election au conseil général qui aura lieu dans quelques temps, par suite de la division du canton de Calais en deux cantons.

BELGIQUE

On a enterré, hier, à Molenbeek-Saint-Jean, un vétéran de notre armée, le lieutenant-colonel Smeets, qui fut un des acteurs de l'échauffourée de Risquons-Tout.

Alors capitaine du 5e de ligne, M. Smeets partit de Tournai à la tête d'un détachement de 316 hommes, et soutint le combat contre les bandes armées, au nombre de deux mille hommes, qui cherchaient à pénétrer en Belgique pour y proclamer la République.

Il y eut les deux cuisses traversées par une balle. Le régiment eut un mort et plusieurs blessés, dont cinq furent grièvement atteints.

Le tué était un sergent. Son corps fut ramené à Tournai, où on lui fit de splendides funérailles.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 15 janvier.* — Jeanne Gielen, rue des Longues-Haies, cour Duforest, 3. — Maria Vankeunebrouck, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 14. — Edouard Ravets, rue Jean Bart. — Félix Cornil, rue Guillaume-François, 65. — Olive Mullier, rue Decreme, cour Dubois-Defrenne, 4. — Pauline Désir, rue Archimède, cour Losfeld, 8. — Marie et Emile Vannieuwenhuize, (jumeaux) rue Cohem, cour Lebrun. — *Mariages.* — Henri Delannoy, 27 ans, domestique, rue d'Inkermann, 177, et Césarine Mombel, 25 ans, menagère, rue d'Inkermann, 45. — Jean Desutter, 20 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, cour Mulliez, 5, et Léonie Deculenaere, 17 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, cour Bonte, 3. — Antoine Rombaut, 23 ans, tisserand, à Croix, et Elodie Locquet, 20 ans, rue de Lille, 184. Léon Verstraete, 20 ans, journalier, rue de la Barbe d'Or, cour Wattel, 4, et Elise Veighe, 22 ans, tisserande, à Leers — Henri Lepers, 26 ans, tisserand, à Espierres, Belgique, et Hortense Judieq, 22 ans, tisserande, rue Rohan, cour Lehoucq, 10. — Jules Botte, 39 ans, domestique, rue de Rome, 14, et Marie Fouque, 24 ans, servante, rue de la Redoute, 47. — Georges Berton, 24 ans, menuisier, à Tourcoing, et Palmyre Deplace, 26 ans, cuisinière, rue de l'Industrie, 199. — Alfred Calet 25 ans, mineur, à Auchel, et Marie Cressent, 23 ans, rattacheuse, rue Ministerwaert, 33. — Auguste Schaickens, 22 ans, monteur de chaînes, rue des Arts, 145, et Marie Peetermans, 23 ans, retordeuse, rue de Lille, cour Berton, 2. — *Déclarations de décès du 15 janvier.* — Henri Dacock, 57 ans, propriétaire, rue d'Alma, 220. — Henri Boutens, 53 ans 8 mois, cordonnier, rue des Fosses, ancienne gendarmerie. — Henri Baert, 1 mois, rue Darbo, cour Beny, 3. — Louis Catoire, 1 an 15 jours, rue du Luxembourg, 10, maison Warrem. — Gustave Denis, 2 ans 3 mois, rue de l'Epeule, cour Lampe, 29. — Georges Seulaert, 2 ans 1 mois, rue de l'Alma, 238. — Françoise Bataille, 64 ans 1 mois, rue l'Avocat, 16. — Maria Dumoulin, 22 ans 9 mois, sans profession, impasse Nabuchodonosor, maisons Sadens, 3. — Alfred Lievet, 50 ans 6 mois, marchand boucher, rue de l'Epeule, 61.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 8 au 11 janvier.* — David Honoré, à la Ruelle. — Henri Berton, rue du Progrès. — Adolphine Verhaegen, rue Le fort. — Edouard Deroulers, rue Isaac Holden-Crothers. — Julienne Planquette, rue de Bapaume. — Marguerite Deschamps, rue de Wasquehal. — Louis Nutte, 27 ans, tisserand, à Croix, et Fidéline Delplanque, 24 ans, bobineuse. — *Déclarations de décès du 8 au 14 janvier.* — Anne Hosez, 91 ans, sans profession, rue de la Limite. — Jacobs, présenté sans vie, rue du Progrès.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 15 janvier.* — Henri Hus, rue de la Perche. — André Dhaze, rue de Gand. — Paul Scamps, rue Nationale. — Amédée Rahin, rue du Casino. — Claire Holvoet, aux Phalempins. — Etienne Delabre, rue du Haze. — Charles Hus, rue Finde-la Guerre. — Marie Bolin, rue du Moulin-Fagot. — *Déclarations de décès.* — Rose Dussart, 33 ans, sœur de charité, rue Nationale. — Georges Vittu, 5 ans 7 mois, rue St-Pierre. — Hermance Jovenel, 48 ans 10 mois, couturier, rue du Nord. — François Debuigne, 80 ans 1 mois, rue des Archers.

BOUSBECQUE. — *Déclarations de décès du 8 au 15 janvier.* — Maria Soenen, 8 mois, les Bois. — Adolphine Dumortier, 51 ans, rue du Petit-Chemin-de-Wervicq.

LINSELLES. — *Mariages.* — Emile Desmarescaux, cultivateur, 28 ans, à Wambrechies, et Flore Dalle, 23 ans, sans profession, Linselles. — *Déclarations de décès du 7 au 14 janvier.* — Henri Verstraete, 9 mois, rue des Chaudronniers. — Angeline Holvoet, ménagère, 58 ans, le Vis-court.

FRONTNCQ. — *Déclarations de naissances du 1er au 9 janvier.* — Zulma Delangh, Le Blanc-Four. — Jules Vandenbouverie, Le Faubourg. — Elodie Verheye, rue de Bousbecque. — Jules Devos, chemin des Chats-Huants. — Henri Matton, rue de Linselles. — *Mariage.* — Augustin Vaughelunve, 49 ans, et Adèle Vanneste, 23 ans, paroisse St-Piat. — *Déclarations de décès.* — Gabrielle Hoornaert, 1 an, rue de Bousbecque.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille SELOSSE-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Apolline FLORIN, décédée à Mouveaux, le 13 janvier 1887, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2e classe, qui auront lieu le lundi 17 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, contour de l'Eglise. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 14 février, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DROYART-GRIMONPREZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Charles-Henry BROYART, receveur d'octroi, décédé subitement à Roubaix, le 14 janvier 1887, à l'âge de 62 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 17 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, place Chaptal, 19, près le cimetière.

Les amis et connaissances de la famille Frédéric DECOCK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri DECOCK, tisseur, décédé à Roubaix, le 14 janvier 1887, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 17 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les vigiles seront chantées le dimanche 16, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 220.

Les amis et connaissances de la famille VERMEERSCH-BATAILLE qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Françoise BATAILLE, décédée à Roubaix, le 15 janvier 1887, dans sa 64e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 18 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Avocat, 16.

Des obits seront célébrés en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Dame Clotine ROUSSEL, épouse de M. Jean-Baptiste SCREPEL, décédée à Roubaix, le 27 décembre 1886, dans sa 72e année, munie des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, le mardi 18 janvier, à 8 heures, obit de la Confrérie du Sacré-Cœur; le mercredi 19, à 7 heures 1/2, obit de la Confrérie du Saint-Rosaire; mercredi 19, à 8 heures obit de la Confrérie de la Sainte-Trinité; jeudi 20, à 7 h. 1/2, obit de la Confrérie des Fidèles trepassés; jeudi 20, à 8 heures, obit de la Confrérie du Saint-Sacrement. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alexandre-Pascal WELLEMAN, décoré de la médaille militaire, veuf de Dame Marie MASSON, décédé à Roubaix, le 5 décembre 1886, à l'âge de 51 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Marie-Joseph DELECROIX, veuve de M. Fidèle LEROUX, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 60 ans et 11 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 18 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Isabelle-Joseph NOEL, épouse de M. Olivier BRANQUART, décédée à Roubaix, le 15 décembre 1886, à l'âge de 76 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 19 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Fidéline DELESCLUSE, décédée à Roubaix, le 12 décembre 1885, dans sa 70e année, et de Monsieur Jacques-Joseph ROGER, son époux, décédé à Roubaix, le 8 avril 1881, à l'âge de 78 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François DUSSART, époux de Dame Albertine DUJARDIN, décédé à Roubaix, le 14 décembre 1886, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1887 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Pélagie BOUCHE, veuve de M. Théodore DELFORTE, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1886, à l'âge de 74 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Blanc-Seau, à Tourcoing, le lundi 17 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DUPRET, époux de Dame Florine FLIPPO, décédé à Roubaix, le 16 janvier 1885, à l'âge de 29 ans et 3 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

On annonce, au Grand-Théâtre, les dernières représentations du PETIT FOUCET. Cette féerie sera encore donnée dimanche, en matinée, à une heure et demie, le soir à sept heures trois quarts et les lundi 17 et mardi 18, à sept heures et demie. — Les enfants au-dessous de douze ans, accompagnés de leurs parents, ne paieront que demi place.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Bureaux à 6 heures 0/0: — Rideau à 6 heures 3/4. — Dimanche 16 janvier 1887. Avant dernière représentation. — Le plus grand succès connu: LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS, pièce à grand spectacle en cinq actes et 15 tableaux de MM. Jules Verne et Dennery, musique de M. Debillemont. — 15 décors nouveaux. — Lumière électrique. — Grand ballet et divertissement exécuté par 28 danseuses. — 1er tableau. Un pari d'un million. — 2e, L'Isthme de Suez. — 3e, Un Bengalori Indien. — 4e, La Nécropole des Rajahs. — L'éléphant. — 5e, Un salon d'hôtel à Calcutta. — 6e, La caverne des serpents. — 7e, La fête en Malaisie. — 8e, Une taverne à San-Francisco. — 9e, Attaque du chemin de fer. — 10e, L'escalier des géants. — 11e, La cabine du steamer. — 12e, L'explosion de l'« Henrietta ». — 13e, L'Epave en mer. — 14e, Liverpool. — 15e, Le Palais des excentriques. — 16e tableau, Grand divertissement. — L'éléphant. — 17e tableau Grand divertissement par 28 danseuses.

Prix des places: Loges de face et premières publiques 3 fr.; Loges de côté, 2 fr. 50, Orchestre, 2 fr.; Parquet, 1 fr. 25 Deuxièmes galeries, 1 fr.; Parterre, 75 c.

VARIÉTÉS

LETTRE A UNE JEUNE FEMME

Ce n'est point dans l'espace restreint attribué à un article que je pourrais placer les conseils que votre lettre réclame; les développements donnés aux diverses questions que vous m'adressez fourniraient la matière d'une petite brochure. Pour le moment, je m'arrêterai à quelques-uns des points principaux sur lesquels vous attirez mon attention et, plus tard, s'il y a lieu, nous reviendrons sur les autres sujets de votre lettre.

Vous avez, m'écrivez-vous, la très louable intention de devenir ce qu'était la grand'mère par qui vous avez été élevée: une personne *sûre*, honorée par tous ceux qui l'ont connue, tendrement aimée par ses amis; et vous cherchez avec sincérité la voie qui vous conduira à ce but.

Il n'en est qu'une, mais infaillible: la probité. Vous vous récriez... peut-être même vous vous indignez, car vous n'admettez pas que l'on puisse manquer de probité. C'est que vous êtes trop jeune pour avoir reconnu qu'en outre de la probité, en quelque sorte matérielle, qui consiste à ne point s'approprier le bien d'autrui, à ne point renier ses dettes, ni manquer à ses engagements, il y a la probité morale qui gouverne nos rapports avec les personnes que nous connaissons, probité que la vanité, l'intérêt personnel, la passion, quelle que soit son origine, mettent souvent en échec et parfois en déroute.

La probité dans les rapports mondains condamne la malveillance, les insinuations qui sont de nature à faire porter un jugement défavorable sur ceux qui en sont l'objet; elle condamne, pour tout dire en un mot, tout ce qui peut nuire aux personnes que l'on reçoit, tout ce qui porte atteinte à leur considération; en un mot, on n'agit pas avec une irréprochable probité lorsqu'on médit, fût-ce avec force réticences et réserves hypocrites, de sa voisine de droite, avec sa voisine de gauche, et réciproquement.

Quelle cause faut-il assigner à ce besoin, si généralement répandu, qui consiste à médire de son prochain? Sans doute, il est des âmes mauvaises qui cherchent dans la médisance, surtout, la possibilité de nuire; mais leur nombre est restreint, si on le compare à la foule des médisants; il doit donc exister encore d'autres origines à ce défaut; c'est, je crois, d'abord la vanité, qui espère s'enrichir de tout ce qu'elle enlève aux autres, en fait de considération; il faut en outre faire la part du plaisir quasi physique, que l'on éprouve à parler: l'impossibilité où se trouve un esprit peu cultivé de découvrir des sujets de conversation en dehors d'un petit nombre de petits faits particuliers, le conduit fatalement à médire du prochain.

Une personne qui confie ou révèle les défauts qu'elle a cru découvrir ou qu'elle a découverts parmi ceux qui font partie du cercle de ses connaissances, est dépourvue de cette fleur de probité, sans laquelle on ne peut espérer devenir la personne *sûre* que vous ambitionnez d'être; il en est des défauts d'autrui comme du feu, qui s'éteint si on l'étouffe, et grandit si on l'attise; plus on s'occupera de ces défauts pour les blâmer, ou, ce qui est plus hypocrite, mais non plus excusable, pour les déplorer, plus ces défauts prendront d'importance dans l'imagination de la personne qui en entretient ses semblables; ces défauts ou ces travers, nul ne peut espérer en être exempt, sont comme s'ils n'existaient pas, pour peu qu'on ne leur accorde aucune attention; la première règle à observer consiste donc à ne point critiquer le caractère ni la conduite de ceux qu'on traite en amis et, autant que possible, de ne point parler d'eux en leur absence en des termes que l'on n'emploierait pas en leur présence. Je sais bien que l'on ne peut toujours tout approuver à moins d'être parfaitement indifférent à tout, mais il est certain que l'on peut garder ses réflexions pour soi, au lieu de les communiquer à autrui; on ne peut commander à sa pensée, mais on peut toujours commander à son langage; s'il s'agit de simples travers ou de légers défauts, à quoi bon les mettre en lumière? Y a-t-il au contraire des torts graves à relever chez autrui? Dans ce cas, on ne peut recouvrer la liberté du blâme qu'en renonçant absolument à voir les personnes qui méritent d'être blâmées: il y a toujours lieu de soupçonner la sincérité de ceux qui critiquent leurs amis, car ceux-ci ne méritent pas soit la critique, soit l'amitié de ceux qui médisent d'eux, et tant pis pour les derniers, soit qu'ils mentent en blâmant, soit qu'ils mentent en faisant bon accueil à des personnes dignes d'être blâmées. Il y a d'ailleurs, même dans la plus favorable hypothèse, même dans le cas où le blâme ne serait pas exagéré, il y a de la part de ceux qui le prononcent une sorte d'abus de confiance, car ils ont mis l'intimité à profit, pour découvrir des sujets de blâme; cela seul suffit pour condamner les médisants, et même dans les cas où ils ne se mettent pas en contradiction avec la vérité, ils se trouvent en opposition avec la probité.

Il faudra donc vous efforcer de donner à la conversation un aliment autre que celui des défauts et des torts de votre prochain; lisez beaucoup; formez votre jugement par la réflexion, en procédant de quelques principes fixes, et vous découvrirez bientôt que la médisance n'offre d'intérêt qu'aux petits esprits